



PPV'AINFO 2015

Amis pêcheurs,

Pour PPVA, l'année 2014 a été celle de son dixième anniversaire.

Notre AAPPMA est, je vous le rappelle, le résultat de la fusion des amis de la gaule (ex AAPPMA de PONCIN) et des fervents pêcheurs de l'Ain (ex AAPPMA de JUJURIEUX/NEUVILLE SUR AIN/SAINT JEAN LE VIEUX).

Que de chemin parcouru depuis :

2004 : Fusion des deux AAPPMA

2005 : réhabilitation de la lône des peupliers à NEUVILLE SUR AIN et de son bief d'alimentation pour améliorer la qualité du milieu (habitat, qualité de l'eau, libre circulation des poissons)

2006 : Classement du secteur amont de la basse rivière d'Ain en « masse d'eau naturelle » (M.E.N.) au titre de la Directive Européenne (D.C.E.) .Ce classement a été décidé après étude du dossier et argumentation par PPVA. Il impose le retour au « bon état » en 2015 au plus tard...Nous avons évité de justesse la MEFM (masse d'eau fortement modifiée) pour lesquelles aucune perspective d'amélioration n'est envisagée)

2008 : Mise en place de 100 Tonnes de blocs de rochers dans la rivière d'Ain pour diversifier les habitats et créer des caches pour les poissons.

2010 : Entrée de PPVA comme membre de la Commission Locale de l'Eau (C.L.E.) de la basse rivière d'Ain.

2012 : Mise en place de 400 tonnes de rochers prévus pour diversifier les habitats et créer des cachettes en amont du barrage d'Oussiat.

2013 : Pose de gabions à PONCIN et à NEUVILLE SUR AIN.

Réhabilitation d'un petit bras de la rivière, rive gauche sur la commune de PONCIN au lieu-dit « champeillon ».

Mise en ligne de notre site internet : <http://www.peche-protection-vallee-ain.fr/> pour vous permettre de suivre votre AAPPMA tout au long de l'année.

2014 : Pour fêter nos dix ans d'existence nous avons décidé de casser notre tirelire en réalisant deux gros projets dont un très onéreux pour notre AAPPMA.

Projet 1 : réhabilitation de la lône d'Allement

Le tronçon de la rivière d'Ain situé directement en aval du barrage collectionne tous les impacts écologiques négatifs habituels des grands barrages : un apport sédimentaire qui ne se fait plus, des éclusées permanentes qui tuent le frai des poissons, un relargage d'eau désoxygénée, de méthane etc...

Les travaux de construction du barrage ont également eu leur cortège de dégradations des milieux : curage, chenalisation du lit.

En particulier, un bras annexe de la rivière, en rive droite, au lieu-dit « en Champagne » a été à cette occasion, en grande partie comblé, et déconnecté de la rivière.

Nous avons décidé de réhabiliter ce bras car il est universellement constaté que ces milieux annexes jouent un rôle essentiel dans le bon fonctionnement des rivières, et en particulier contribuent grandement au maintien des populations piscicoles: ce sont des zones de frayères, de grossissement, de refuges....

Pour que ces travaux soient les plus efficaces possibles, nous avons été conseillés par des scientifiques.

Le résultat est un milieu mixte et diversifié comprenant un bras (avec du courant) + une lône (zone calme) destiné à favoriser la reproduction et le maintien de la plupart des espèces piscicoles présentes.

Le bras fait environ 200 m de long, 5m de large et 1 m de profondeur. La lône, en amont a une surface d'environ 600 m². La profondeur est, à certains endroits supérieure à 2 m.

Des abris et caches de différentes natures ont été installés : des souches ont été mises en place, de grosses buses grillagées par nos soins ont été déposées dans les fonds pour servir de caches en cas d'attaques de harles bièvres ou de cormorans.

Pour parachever cet aménagement, des gabions seront également déposés dans la lône.

Le coût de l'opération est de 16000 euros dont 8000 sont financés par l'agence de l'eau.

Nous tenons à remercier **tous les propriétaires** qui nous ont donné l'autorisation de réaliser ces travaux et sans qui ce projet n'aurait pu voir le jour.

Projet 2 : création de seuils sur le Veyron

Vous avez probablement remarqué, en amont du pont du Veyron à Poncin, en face du lavoir, de drôles de barrages. PPVA a construit ces seuils pour faciliter la reproduction des grosses truites qui remontent de la rivière d'Ain chaque hiver pour frayer sur ce secteur.

Pour se reproduire avec succès, les truites ont besoin de zones spécifiques offrant à la fois un courant suffisamment rapide, et un fond de gravier leur permettant de déposer et d'enfouir leurs œufs.

Une partie des frayères de ce secteur avait été détruite lors de la mise en place de nouvelles canalisations d'assainissement.

D'autres travaux seront réalisés sur la partie aval pour favoriser la remontée des géniteurs.

Nous souhaitons qu'un panneau pédagogique d'information soit installé sur ce site.

A ces actions « exceptionnelles », il faut évidemment rajouter nos actions « routinières » : Alevinages en truites et autres poissons, pose de boîtes Vibert et casiers remplis d'œufs de truites de souches (10000 /ans), garderie (9 gardes en 2015)...

Et également : la fabrication et la vente de boudin chaque mi-novembre et bien sûr la fête de la pêche à LEYMIAT tous les ans (1^{er} week-end de juin).

Je profite de l'occasion pour remercier bien vivement tous nos bénévoles grâce auxquels nous pouvons faire tout cela.

Toute l'équipe de Pêche Protection Vallée de l'Ain se joint à moi pour vous souhaiter une excellente année halieutique, et nous vous donnons **rendez-vous** à notre **assemblée générale** qui se déroulera à **JUJURIEUX** la salle Pierre-Géret à côté de la mairie le :

SAMEDI 14 FEVRIER 2015 à 14H30

Excellente année halieutique.

Le président de PPVA



Michel VORGER